

16 - Direction Citadelle - Tarifs des dépôts-vente dans la boutique de la Citadelle-Patrimoine mondial

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La boutique des musées de la Citadelle - Patrimoine mondial propose à la vente des objets en lien avec les collections présentées par les musées, les expositions temporaires présentées ou les manifestations organisées sur le site.

La plupart des objets vendus est achetée auprès des fournisseurs et revendue au sein de la boutique.

Afin d'offrir une plus grande diversité d'objets et de livres, la Direction Citadelle - Patrimoine mondial propose également d'opter pour la solution du dépôt-vente.

Cette organisation permet de varier le type de produits proposés à la vente et d'adapter l'offre en fonction des thématiques du moment.

Des articles seront mis en vente en début d'année dans la boutique. Les tarifs proposés sont les suivants :

Désignation produits	Prix public	Prix remise	Quantité souhaitée
Cabane à oiseaux	40,00 €	30,00 €	4
Tête d'ours	115,00 €	90,00 €	1
Toile «Rabbit fouillis»	35,00 €	30,00 €	1
Lapin décoratif	30,00 €	25,00 €	1
Toile «Mie de laine»	150,00 €	100,00 €	1
Tapis Mouton	120,00 €	100,00 €	1
Bougie à la cire de soja	15,00 €	10,00 €	5
Attrape-rêve	18,00 €	15,00 €	4
Eléphant	150,00 €	100,00 €	1
Jeu de tarot - Besançon	35,00 €	22,75 €	10
Ant Ari	15,90 €	7,50 €	12
Boucles d'oreilles	10,00 €	6,50 €	5
Bagues	8,00 €	5,20 €	5
Barrettes	3,00 €	1,95 €	5
Clous (boucles-oreilles)	8,00 €	5,20 €	5

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver les tarifs des dépôts-vente dans la boutique des musées de la Direction Citadelle - Patrimoine mondial.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques ? Des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les tarifs des dépôts-vente dans la boutique des musées de la Direction Citadelle - Patrimoine mondial, proposés par le Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 11 mars 2016.